Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 24 (1946)

Artikel: Traditions populaires
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727728

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRADITIONS POPULAIRES

W. Deonna

I. QUAND DIEU ROULE SES TONNEAUX

En 1607, le jeune Etienne Tissot, habitant, âgé de douze ans, est condamné par les autorités genevoises à être fouetté de verges sur la place du Collège, « pour avoir dit lorsqu'il tonnoit, que Dieu ayant bu tout son vin, estant yvre, rouloit ses tonneaux ». Puis il est chassé de la ville avec ses parents, responsables de la mauvaise éducation qu'ils lui ont donnée [1]. En 1651, Jean Bocard doit demander pardon à genoux et baiser la terre, pour avoir dit, en entendant le tonnerre, que c'était « Notre Seigneur qui brassoit ses noix » [2].

La Genève réformée réprime sévèrement toute atteinte à la religion, tout blasphème, toute parole irrévérencieuse. A vrai dire, le crime du petit Tissot et de Bocard est véniel, car l'un et l'autre expriment de vieilles pensées populaires et retrouvent instinctivement la mentalité primitive créatrice de mythes universels.

* * *

Un peu partout, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, le fracas du tonnerre suggère l'idée d'un être surnaturel qui pratique dans le ciel un métier ou une occupation bruyante, remue des chaudrons, joue aux boules, sonne de la

[1] *Registres du Conseil*, 1607, p. 69, verso; Picot, *Histoire de Genève*, III, 1811, 129-130.
[2] Picot, 130.

trompette, promène son char grinçant, frappe de la hache ou du marteau, etc. [1]. On dit en Suisse alémanique (1854): « Gott Vater rollt d'Brenta (Milchkübel) über die Kellerstege hinunter », « Dieu fait dégringoler son chaudron le long de l'escalier de la cave » [2], ce qui rappelle la comparaison néfaste au jeune Tissot. Quant à l'éclair, il est assimilé à une flèche, à un clou, à tout autre objet pointu qui frappe, s'enfonce, perce, et son claquement est celui d'un fouet [3].

Si la divinité qui déchaîne le tonnerre peut être comparée à un chaudronnier ou à un laitier maniant bruyamment leurs ustensiles, pourquoi ne le serait-elle pas à un vigneron ou à un tonnelier qui roulent leurs tonneaux ?

* * *

Les tonneaux de bois ne sont pas une invention des pays du Midi, car ceux-ci demandent à la terre cuite les grandes jarres pour contenir le vin, l'huile, d'autres liquides, et même des solides. Ils ont été conçus dans les contrées au nord des Alpes, et particulièrement chez les populations celtiques [4]. Quelques exemplaires d'époque romaine sont parvenus jusqu'à nous [5], et l'on en connaît de nombreuses reproductions figurées [6].

* * *

Sucellus [7], le dieu gallo-romain — un des aspect du grand dieu celtique Dispater [8] — reçoit divers attributs; il tient le plus souvent d'une main le maillet [9] au long manche — d'où sa dénomination de « dieu au maillet » — de l'autre un pot rond; il est parfois aussi accompagné d'un tonneau [10].

[1] Hoffmann-Krayer, *Handwörterbuch d. deutsch. Aberglaubens*, s. v. Donner, 312, 313.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, s. v. Donner, 314.

[4] Pauly-Wissowa, *Realencyclopédie*, Supplementband III, s. v. Dolium, 342 sq.

[5] *Ibid.*, ex.; à Strasbourg, Forrer, *L'Alsace romaine*, 1935, 134, fig.; *Pro Alesia*, VI, 1920, 155, pl.; Breuer, « Tonneaux de l'époque romaine découverts en Hollande », *Rev. ét. anc.*, 1918, 249; Id., « Tonneaux de bois de l'époque romaine », *ibid.*, 1920, 207, liste. — Grenier, *Manuel d'arch. gallo-romaine*, II, 2, 1934, 602 sq. Tonneaux et amphores. — D'Aquincum, Kuksinsky, *Budapest Regisegei*, VI, 1932, 78, fig. 5 sq. — Tonnelet de terre cuite, *Germania*, 1933, 249, pl. 20 (époque néol. ?); Sprockhoff, *Das Tönnchen von Sargstedt bei Halberstadt*, etc.

[6] Pauly-Wissowa, *l. c.*; ex. sur un chariot, Espérandieu, *Recueil de bas-reliefs*, IV, 275, nº 2332 (relief de Langres); VI, nº 5148 (relief de Neumagen); sur une barque, *ibid.*, VI, nº 5184 (relief de Neumagen); nº 5193, etc.

[7] Pauly-Wissowa, s. v. Sucellus; Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, 1942, 100 sq.

[8] *Ibid.*, s. v. Dispater; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 43 (liste des Dispater); identification avec Sucellus, 44 sq.

[9] *Ibid.*, s. v. Sucellus, 520 sq., liste; liste antérieure, Reinach, *Bronzes figurés*, 169; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 51 sq., liste.

[10] Ex. statuette de Vichy (maillet, vase, pied gauche sur le tonneau), Espérandieu, III, nº 2750; Mont Auxois, dieu assis, appuyé au tonneau, à côté sa parèdre à corne d'abondance,

On a discuté le sens de ces divers objets. Le maillet doit-il être rapproché du marteau que porte le Charon étrusque [1] ? Est-il donc instrument de mort, emblème infernal ? Est-ce un maillet de tonnelier [2] ? C'est ce que pense Jullian, qui rattache le dieu au maillet à la culture de la vigne [3]. Le vase, l'« olla », est usuel dans le culte domestique; Hubert y reconnaît le vase contenant la boisson de la vie d'outre-tombe [4]. Il peut aussi contenir le vin ou la bière que le maillet du tonnelier divin fait jaillir de la bonde du tonneau [5]. Et le tonneau — qui, comme l'olla, exprime l'idée de prospérité, d'aisance domestique [6] — est un tonneau à vin ou à bière, boisson rituelle. Maillet de tonnelier, pot, tonneau, pour certains auteurs feraient de Sucellus un dieu brasseur de bière, un tonnelier [7], par suite un dieu agraire, protégeant la fertilité des champs où poussent les grains dont la bière est faite [8]; par suite encore un dieu funéraire [9], dispensant aux morts la boisson rituelle, la bière, qui a cette valeur sacrée pour les peuples du nord, comme le vin l'a pour les peuples du sud. Des stèles funéraires du Portugal [10] ont un tonneau sculpté; selon Déchelette, cette représentation viendrait d'un usage celtique, celui de déposer les cendres des morts dans des tonneaux de bois, alors que les populations italo-grecques les déposaient dans des jarres de terre cuite [11]. Je ne le crois pas. Sur une tombe, le tonneau ne rappelle pas le contenant funèbre; il est un symbole d'au-delà, de la boisson sacrée dont le défunt s'enivrera dans l'au-delà, comme dans la mythologie gréco-romaine il s'enivre du vin dionysiaque.

* * *

Si l'on discute le sens de ces attributs, on discute aussi le rôle et le caractère de

Comptes rendus Acad. Insc. Belles Lettres, 1911, 534 sq., 540, fig. 4; il existe quatre exemplaires de ce dernier type au Mont Auxois, *ibid.*, 540, note 1, référ.; un cinquième à Dijon, un sixième à Mirebeau, avec le maillet en plus du tonnelet, *ibid.*; Espérandieu, IX, 301, nº 7114 (Mont Alise Sainte-Reine). — Beaune, assis, le pied droit sur le tonneau, Espérandieu, III, 137, nº 2025. — Avenches, *ibid.*, VI, 90, nº 5392. — Le dieu porte souvent simultanément le maillet et le tonneau, Reinach, 176; Hubert, *Mélanges Cagnat*, 1912, 281; cf. *R. A.*, 1915, I, 32.

[1] Reinach, *Bronzes figurés*, 165; *Rev. ét. anc.*, 1926, 271; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 41, 42, 83; Pauly-Wissowa, s. v. Sucellus, 535; *R. A.*, 1915, I, 32 sq.

[2] *Rev. arch.*, 1915, I, 32.

[3] *Rev. ét. anc.*, 1918, 114.

[4] Hubert, *Mélanges Cagnat*, 294; *Rev. hist rel.*, 99, 1929, 85, 89.

[5] *Rev. ét. anc.*, 1918, 114.

[6] Toutain; Linckenheld, *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 83, note.

[7] Hubert, *Rev. arch.*, 1913, I, 264; 1915, I, 33.

[8] Id., *Rev. arch.*, 1915, I, 35-6.

[9] Id., *Mélanges Cagnat; Rev. arch.*, 1913, I, 265: « Le dieu infernal fait largesse avec un chaudron de bière; si les morts gaulois tiennent souvent des pots ou des gobelets, c'est pour boire au tonneau du dieu, et trinquer avec lui. La bière, en Gaule, n'est pas seulement une boisson hygiénique, mais rituelle. »

[10] Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1054.

[11] L'usage funéraire des jarres de terre cuite est bien connu.

Sucellus [1]. Il est un dieu domestique, qui protège la maison, la famille [2] et, comme tel, il tient l'olla, vase à libation domestique [3]. Il est un dieu cosmique [4], céleste, agraire, protecteur de la fécondité et de la fertilité terrestre [5], et à ce titre il reçoit des symboles astraux [6], de même que le tonneau, le pot, le maillet du tonnelier. Il est un dieu chtonien, funéraire, infernal [7], et comme tel reçoit le chien [8], parfois le modius de Sérapis [9], dont il a certains caractères [10], le serpent enroulé autour du manche de son maillet [11], etc.

Ces diverses fonctions ne sont pas contradictoires, mais se complètent mutuellement. Et c'est pourquoi ce dieu s'identifie à d'autres du panthéon gréco-romain, à Silvain [12], à Hercule [13], etc.

* * *

Sucellus est parfois accompagné de sa parèdre, Nantosvelta [14], en un couple analogue et de même sens que celui de Dispater-Hérécura [15]. Parmi ses attributs [16], Nantosvelta en possède un que l'on a interprété d'abord comme une ruche [17] — faisant

[1] Reinach, 156 (anciennes hypothèses); Pauly-Wissowa, s. v. Sucellus, 1535, Deutungen.
[2] *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 58, 73.
[3] *Ibid.*, 89.
[4] Grenier, *Rev. ét. anc.*, 1926, 271.
[5] *Rev. arch.*, 1915, I, 35-6.
[6] *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 90. — Sa tunique est parsemée de signes cosmiques, rosaces, croix, équerres, clefs ancrées, clous (Sucellus de Viège, Genève). — Reinach, *Bronzes figurés*, nº 141, 148, 144, 167, 175; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 54 (liste des figurines de bronze du dieu avec ces signes célestes sur son vêtement); 561, liste d'une divinité féminine avec symboles astraux, 86.
Noter aussi que le maillet peut se combiner avec la roue (solaire), Jullian, *Rev. ét. anc.*, 1918, 113, Emblèmes conjugués, roues et maillets; autel des environs de Salon, Espérandieu, II, 451, nº 1691.
[7] Reinach, *Bronzes*, 165; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 73, 90; *Rev. arch.*, 1915, I, 35-6.
[8] *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 84; *Bull. des fouilles d'Alise*, 1914, nº 2, 44 sq.
[9] Sucellus de Viège.
[10] Reinach, *Bronzes*, 165.
[11] *Rev. arch.*, 1929, II, 18, etc.
[12] Hubert, *Rev. arch.*, 1915, I, 26 sq., 35; *Rev. ét. anc.*, 1918, 114; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 45, 75 sq. (Silvain, comme Sucellus, dieu domestique, chtonien, agraire.) — Autel à Silvain, avec maillet, *Rev. arch.*, 1918, 257.
[13] *Bronzes figurés*, 141, nº 146, 147; *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 79.
[14] Pauly-Wissowa, s. v. Sucellus, 538; s. v. Nantosvelta; Linckenheld, « Sucellus et Nantosvelta », *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 40 sq.; Id., « Un monument nouveau de Nantosvelta », *Rev. arch.*, 1926, II, 212; Drioux, « Nantosvelta chez les Lingons, *Rev. arch.*, 1929, II, 14; Id., *Annales Soc. hist. arch. de Chaumont*, 1931; cf. *Rev. ét. anc.*, 1932, 56; Hubert, « Nantosvelta, la déesse à la ruche », *Mélanges Cagnat*, 1912; cf. *Rev. arch.*, 1913, I, 264; *Rev. hist. rel.*, 67, 1913, 400. — *Rev. arch.*, 1926, II, 216 (liste des monuments; 223, bibliogr.).
[15] La même divinité est sur une partie du territoire celtique Dispater et Hérécura, sur une autre Sucellus et Nantosvelta; *Rev. hist. rel.*, 99, 929, 73; Dispater et Hérécura, *ibid.*, 47, 62.
[16] Ex. le corbeau, *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 85.
[17] Hubert, *l. c.*

d'elle une « déesse à la ruche », une déesse de l'hydromel, comme Sucellus serait le dieu de la bière — mais qui est plutôt une hutte [1], indiquant son caractère domestique, chtonien, infernal [2]. Elle reçoit aussi certains attributs de Sucellus, le maillet [3], le tonneau [4], et elle a les mêmes fonctions que lui [5].

* * *

Le tonneau, comme le maillet, le pot, peuvent donc faire de Sucellus un dieu tonnelier, un dieu du vin ou de la bière, un dieu de la fertilité et des champs. Mais il peut aussi évoquer son rôle céleste et chtonien; Sucellus ne porte-t-il pas des signes cosmiques, la clef ancrée qui ouvre les portes des demeurs infernales et sidérales, le clou, emblème de l'éclair ? Et le tonneau peut évoquer le tonnerre [6] qu'il déchaîne, dont les roulements rappellent le bruit que fait le tonnelier en remuant ses tonneaux.

* * *

Les représentations de Sucellus-Dispater ont-elles persisté dans l'iconographie chrétienne ? Des chapiteaux romans semblent perpétuer quelques types de divinités gallo-romaines: Epona [7], dieu au maillet [8] et au tonneau. Sur un chapiteau de la cathédrale Saint-Pierre à Genève (XIIe s.), un personnage imberbe, assis de face, est accosté à sa droite par deux lions superposés, à sa gauche par un homme barbu, agenouillé, qu'un ange semble saisir par les cheveux et traîner vers lui [9]. De la main gauche il tient sur ses genoux un attribut que les premiers commentateurs ont interprété comme un maillet. Pour Blavignac, ce serait l'architecte ou le sculpteur avec le maillet du maître, ordonnant à l'un de ses ouvriers d'employer dans la déco-

[1] Linckengheld, *Rev. arch.*, 1926, I, 219; Drioux, *Rev. arch.*, 1929, I, 14.

[2] *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 85, 89. — Grenier, *Rev. ét. anc.*, 1932, 56: « La transformation de la ruche en hutte ne porte pas atteinte aux indications données par Hubert (*Mélanges Cagnat*, 1912), touchant le caractère funéraire du couple Sucellus-Nantosvelta. »

[3] *Rev. arch.*, 1926, I, 216, nº 3.

[4] Stèle de Sarrebourg, trois petits tonneaux; Hubert, *Mélanges Cagnat*; cf. *Rev. arch.*, 1913, I, 264.

[5] *Rev. hist. rel.*, 99, 1929, 61 sq. (rôle domestique, protectrice de la maison et de la famille); 90.

[6] Remarquer que, dans les croyances populaires, le tonnerre est en connexion avec la fertilité des champs. Hoffmann-Krayer, s. v. Donner, 318 *b*.

[7] Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et sculpture romane*, 1937, 204; dans l'art irlandais, Henry, *La sculpture irlandaise*, 121 sq.

[8] Courajod, *Leçons à l'école du Louvre*, I, 548; Bréhier, *L'Art en France, des invasions barbares à l'époque romaine*, 11; Id., *L'Art chrétien*, 186; Michel, *Histoire de l'Art*, I, 2, 660: « Quelques représentations, comme celle du dieu au maillet de l'église de Trucy, prouvent que les stèles gallo-romaines sont parfois utilisées par les sculpteurs au commencement du XIe siècle »; Durand-Lefebvre, 199.

[9] Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée*, 1853, 289, pl. LXXIII*, 1. Collatéral N, premier pilier; C. Martin, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 139, pl. XXIII, 3.

ration de l'édifice les idoles rampantes et humiliées qui lui sont amenées par un ange sortant des nuées. Gaidoz, tout en admettant qu'il s'agit d'un maillet, suppose qu'il s'agit d'une survivance du dieu au maillet gallo-romain [1]. C. Martin remarque avec raison que ce n'est point un maillet, mais un petit tonneau, aisément reconnaissable à sa bonde, à ses cercles et douves. Il pense que le thème serait emprunté à la légende de Daniel, nourri dans la fosse aux lions par Habacuc qu'un ange transporte de Judée à Babylone; le tonnelet représenterait les vivres apportés à Daniel. Il paraît plus simple, en modifiant quelque peu l'interprétation de Gaidoz, de songer à une survivance du Sucellus antique, dont le tonneau est l'attribut comme le maillet [2] — de ce dieu dont on a trouvé plusieurs images en Suisse et à Genève même [3] —, à une de ces survivances gallo-romaines que nous avons rappelées, et dont on peut citer maint exemple dans l'art roman [4].

Le personnage du chapiteau de Saint-Pierre est assis dans une attitude majestueuse, il lève la droite comme pour bénir; l'ange qui lui amène un homme agenouillé, les lions qui l'accostent, tout atteste sa nature non humaine, mais surhumaine. Le motif n'aurait-il plus qu'un sens décoratif ? Sous la main de l'imagier roman qui répétait le vieux thème, le dieu gallo-romain serait-il devenu le Dieu chrétien, qui est le vrai cep [5], et dont le sang est le vin mystique dispensé à ses fidèles ? [6]

* * *

Franchissons quelques siècles encore de l'histoire genevoise. En 1556, la foudre frappe la cathédrale Saint-Pierre, et l'on combat l'incendie en versant sur le feu une quantité de vin: « on a employé grande quantité de vin pour estaindre le feu » [7]. On croit encore, dans la Genève devenue réformée — et sans doute en souvenir d'un lointain passé — que l'eau seule ne peut éteindre un incendie allumé par le ciel. Un orage vient du reste fort à propos aider les sauveteurs. En agissant ainsi, ceux-ci ne reconnaissaient-ils pas inconsciemment que Dieu, maître du feu céleste, est aussi

[1] Gaidoz, *Le grand dieu gaulois chez les Allobroges*, 1902.

[2] Deonna, « Dieu au tonneau », *Indicat. Ant. suisses*, XVII, 1915, 261.

[3] Notons entre autres le dieu au tonneau d'Avenches, *ibid.*; et à Genève une figurine en bronze de Sucellus au maillet et au pot.

[4] Sur ce sujet, en particulier Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et sculpture romane*, 1937; Focillon, *Art d'Occident*, 1938, 111, etc. Dans l'art irlandais, nombreuses survivances: dieu accroupi, *Gazette des Beaux Arts*, 1937, I, 132-3, fig. 3; *Rev. arch.*, 1936, I, 217, fig.; 4 (ms. irlandais, grammaire de Priscien, Saint-Gall); Cernunnos aux cornes de cerf, cf. Henry, *La sculpture irlandaise*, 121 sq.

[5] « Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. » — « Je suis le cep, et vous en êtes les sarments », Jean, XV, 1.

[6] Cf. la Sainte-Cène; le thème du pressoir mystique, etc.

[7] *Registres du Conseil*, 10 août 1556; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1er fasc., 1891, 69-70; Mallet, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, 139; Perrin, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, 91-2; *Genava*, III, 1925, 233, réf., note 8.

un dieu vigneron, et qu'il faut apaiser par des libations de vin sa colère exprimée par le grondement de son tonnerre, par le roulement de ses tonneaux ?

* * *

Nous retrouvons ainsi la pensée naïve du jeune Etienne Tissot qui, en 1607, voyait dans les grondements du tonnerre l'acte d'un dieu vigneron, remuant avec fracas ses tonneaux. Mais ce qui quelques siècles auparavant était une pieuse croyance, n'était plus alors qu'un horrible blasphème !

II. LES ÉCREVISSES PORTEUSES D'AMES

Les Réformés genevois ont proclamé bien haut la duperie des reliques saintes que les prêtres imposaient aux fidèles. Le cerveau de saint Pierre n'était qu'une pierre ponce. Le bras de saint Antoine était « une pible, ou membre viril naturel d'un cerf » [1]. A Saint-Gervais, les dévôts faisaient descendre par un orifice, dans la crypte où reposaient les corps saints, leurs chapelets, qui semblaient être retenus, peut-être, a-t-on pensé, par une aspérité de la pierre; mais on leur assurait: « ce sont les corps sainctz qui veulent estre relevés » [2]. On prétendait que la nuit de Noël les corps saints chantaient, se plaignaient qu'on eût supprimé la messe [3], murmure qu'aurait expliqué la présence de vases acoustiques.

* * *

Et voici une étrange allégation de Froment: « Ie ne vays par le présent descripre dès esperits que les Prebstres donnoyent entendre et des mors qui ressuscitoyent de nuict par leurs Eglises et cymetières, demandans des messes, ne des escrevisses qu'ils soulloyent mettre la nuict parmi leurs Eglises, avec des petites chandelletes allumées de cire sur leurs dos, donnans à entendre ès povres ydios que c'estoyent les ames du Purgatoire qui demandoyent fayre dire des messes, car c'est trop plus que commun par tout le monde [4]. »

Les historiens de la Réformation n'ont eu garde de passer sous silence cette preuve de la mauvaise foi des prêtres:

« J'ajouterai ici une autre supercherie que les prêtres avaient mise en œuvre en plusieurs églises pour exciter dans l'esprit du peuple ignorant quelque regret de l'interdiction de la messe. Ils faisaient courir, de nuit, dans les églises et dans les cimetières, des écrevisses, sur le dos desquelles ils avaient attaché des bougies allumées, et ils faisaient ensuite répandre le bruit parmi les femmelettes que c'était des âmes qui sortaient du purgatoire pour demander qu'on célébrât des messes [5]. »

[1] Froment, éd. Fick, 146; Roset, *Chroniques*, III, chap. 50, éd. Fazy, 1894, 214: « on trouva que c'estoit le membre génératif d'un cerf, tout sec ». — A quoi M. H. Naef, *Les origines de la Réforme à Genève*, 214-5, objecte: « Comment ne s'est-on pas aperçu que la conservation d'un morceau de chair n'était pas possible à l'air libre dans le climat de Genève, et qu'il fallait, en tout le moins, un os pour que la peau se desséchât ? » — On prétend que, chez les cerfs, la partie destinée à la génération tombe chaque année, Collin de Plancy, *Dict. infernal* (6), 1863, 151, s. v. Cerf.

[2] Naef, 212.

[3] *Ibid.*, 213.

[4] Froment, éd. Fick, 150.

[5] Gautier, *Histoire de Genève*, II, 469.

« De tems en temps les pretres publioient une apparition des âmes du purgatoire et surprenoient la crédulité du peuple, dans les nuits obscures, par le moyen d'écrevisses, sur lesquelles ils attachoient de petites bougies allumées, et qu'ils dispersoient dans les cimetières [1]. »

« On faisait aussi croire au peuple que les âmes, qui étaient en purgatoire, en revenaient de temps en temps, et paraissaient dans les églises et dans les cimetières comme de petites chandelles, pour implorer les secours et les prières des vivans, qui ne manquaient pas de s'empresser à racheter les âmes de leurs parens, et à faire dire des messes pour leur repos, ce qui produisait un gain assuré aux prêtres. On examina de près cette affaire. On trouva que ces prétendues âmes n'étaient autre chose que des écrevisses, armées de petits cierges allumés que les prêtres leurs attachaient sur le dos, et qu'ils plaçaient dans les coins des églises et des cimetières, où ils les laissaient aller. [2] »

Doumergue rappelle encore « le truc pour faire apparaître dans le cimetière certaines âmes, lesquelles étaient simplement des écrevisses porteuses de petites bougies » [3].

Sans se prononcer, H. Naef est toutefois plus prudent [4]:

« Le chroniqueur ne situe pas l'anecdote à laquelle il ne veut point s'attarder, « car c'est trop plus que commun par tout le monde ». Cette imprécision chez un homme qui a tendance à amplifier les choses étonne quelque peu; admettant qu'il ait dit vrai, rappelons-nous que le moyen âge est tout proche. »

Cette « imprécision » de Froment, qui « ne situe pas l'anecdote, parce que, dit-il, « c'est trop plus que commun par tout le monde », n'est-elle pas significative ? Et ne permet-elle pas de supposer à priori déjà qu'il s'agit d'un thème général, et non particulier à Genève ?

Dans un conte répandu en divers pays avec plusieurs variantes, un voleur, pour éviter le châtiment, doit s'acquitter d'épreuves difficiles. L'une consiste à enlever le curé et le bedeau, ou le pasteur et le maître d'école. La donnée la plus complète est fournie par un conte thuringien relevé par Grimm [5].

« La nuit suivante, il se passa quelque chose d'extraordinaire dans le cimetière. Le maître d'école, qui demeurait tout près, le vit le premier, et l'annonça au pasteur. Parmi les tombes et sur les tombes, de petites flammes sautillaient d'un mouvement irrégulier.

» Ce sont de pauvres âmes en peine, dit le pasteur en frissonnant.

[1] Picot, *Histoire de Genève*, I, 1811, 341.

[2] Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse*, III, 1836, 378. — Cf. encore Thourel, *Histoire de Genève*, II, 162: « les visites nocturnes des âmes du Purgatoire ».

[3] Doumergue, *Jean Calvin*, II, 138.

[4] Naef, *Les origines de la Réforme à Genève*, 214.

[5] Grimm, *Contes allemands du temps passé*, trad. Frank et Alsleben, 1869, 196, « Les épreuves du maître voleur ». — Cf. Cosquin, *Les contes populaires de Lorraine*, II, 1887, 274.

» Tout à coup une ombre noire apparut sur les marches de l'église et proféra d'une voix sourde ces paroles:

» Accourez tous, accourez tous auprès de moi. Le dernier jour est arrivé. Les morts cherchent déjà leurs ossements.....

» . . . . . .

» C'était le maître voleur; il avait acheté des écrevisses et leur avait mis des bougies sur le dos: voilà les pauvres âmes du cimetière.

» Il s'était affublé d'une barbe de moine et d'un froc, et s'était muni d'un sac à houblon dans lequel il fit entrer les deux compères, après leur avoir pris leurs épargnes. » [1]

Dans une variante de Lorraine, cet épisode est dénaturé et n'offre plus aucun sens. Le voleur qui doit faire mourir le curé achète des écrevisses, les met dans une assiette qu'il place sur l'autel; lui-même se cache derrière, pour surprendre sa victime [2]. Cosquin [3] remarque à propos de la version thuringienne: « Sur un point particulier, celui où il est question des écrevisses, il est même, à notre connaissance, le seul avec un conte lithuanien (Leskien, nº 37) qui fournisse l'explication intelligible de notre conte » (lorrain).

La prétendue supercherie des prêtres genevois semble donc n'être qu'une donnée du folklore [4].

Quant aux lumières errantes des petites bougies que portent les écrevisses, elles imitent les feux follets que l'on voit parfois dans les cimetières, et qui, aux yeux du peuple, sont les âmes des trépassés [5].

[1] Grimm, 204.

[2] Cosquin, 273-4 (donne aussi un résumé du conte de Grimm; nº 192 de la liste de Grimm).

[3] *Ibid.*, 275.

[4] Je ne l'ai pas relevée dans les ouvrages qui traitent du folklore de l'écrevisse: Hoffmann Krayer, *Handworterbuch d. deutschen Aberglaubens*, s. v. Krebs; Pauly-Wissowa, *Reallexikon*, s. v. Krebs; Rolland, *La faune populaire de France*, III, s. v. Ecrevisse; Sébillot, *Le folklore de France*, III, 1906. — Je ne note pas non plus que l'écrevisse soit mise spécialement en relation avec les trépassés, mais elle a parfois un caractère infernal, diabolique. En Suisse romande, elle porte le nom de « Piau dau diable », « pou du diable ». Rolland, III, 231; Sébillot, *Le folklore de France*, III, 1906, 2, 357.

[5] V. Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, I, 1946, 795, note 1, référ.

III. OSY, OSYA, OSY

Je relève dans « Les admirables secrets d'Albert le Grand qui n'avoient pas encore parus jusqu'à présent, A Cologne, chez le Dispensateur des Secrets, 1715 », p. 166, le curieux passage suivant:

« Je voudrois encore demander à ces personnes scrupuleuses pourquoi dans la Suisse et au païs des Suèves où il y a grand nombre de Serpens, à cause des montagnes, pourquoi ces Serpens entendent-ils le Grec et craignent-ils si fort la vertu efficace de ces trois mots Osy, Osya, Osy ? Qu'ils bouchent promptement une de leurs oreilles avec le bout de leur queue et abouchent l'autre contre la terre, afin de ne pas entendre ces paroles qui les rendent immobiles et tous stupéfiez, et incapables de nuire aux hommes... »

* * *

On reconnaît ici la légende de l'aspic. Renfermant dans sa tête une pierre de valeur, il se défend des enchanteurs qui voudraient le tuer et l'en dépouiller, en bouchant une de ses oreilles avec sa queue, et en appliquant l'autre contre le sol; il se rend ainsi sourd aux conjurations qui demeurent sans effet. La symbolique voit en lui l'image des riches qui collent une de leurs oreilles en terre pour acquérir, et se ferment l'autre avec leurs péchés; celle « du pécheur qui ferme ses oreilles aux paroles de vie » [1].

C'est ce qu'affirment — après les anciens — les auteurs des Bestiaires du moyen âge [2], et parmi eux Albert de Bollstadt, soit Albert le Grand (vers 1193-1280), dans son traité sur les animaux, « De animalibus libri XXVI », dont le XXVe livre est consacré aux diverses espèces de serpents:

« De Aspide.

. . . . . .

» Dicunt etiam aspidem aliquando in fronte gestare lapidem pretiosum; et hunc mirabiliter ab incantatore custodire: incantari enim se sentiens unam aurem terrae allidit vel lapidi, et aliam extremitate caudae obturat ne carmen audiat incantantis [3]. »

* * *

[1] Honorius D'Autun, *Speculum Ecclesiae*, début du XIIe siècle: « L'aspic est une espèce de dragon que l'on peut charmer avec des chants. Mais il est en garde contre les charmeurs, et quand il les entend, il colle, dit-on, une oreille contre terre et bouche l'autre avec sa queue, de sorte qu'il ne peut rien entendre et qu'il se dérobe à l'incantation. L'aspic est l'image du pécheur qui ferme ses oreilles aux paroles de vie. » Cf. Male, *L'art religieux du XIIIe siècle en France* (3), 1910, 61 (ce motif paraît dans l'iconographie, ex. *ibid.*, fig. 18, Reims).

[2] Franklin, *La vie privée*, 1897, « Les animaux », 13, 184-5; Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, 41, Philippe de Thaon, XIIe s.; 368, Brunetto Latino, XIIIe s.

[3] Alberti Magni opera omnia, Paris, 1891, XII, 548, no 11, *De Aspide.*

D'autres détails de ce passage ne paraissent pas dans les œuvres mêmes d'Albert le Grand, et proviennent sans doute de l'un de ces nombreux recueils qui, sous le nom du « Grand Albert », du « Petit Albert », s'inspirent en partie de lui, mais en ajoutant maintes recettes magiques et superstitieuses [1].

* * *

Ces serpents entendent le grec. Démons, sorciers, magiciens, recourent volontiers aux langues étrangères de l'antiquité, au grec, au latin, à l'hébreu, dont les mots ont d'autant plus de puissance mystique qu'ils sont incompris: « Jean Pic, Prince de la Mirande, escript que les mots barbares et non entendus ont plus de puissance en la Magie que ceux qui sont entendus » [2]... « Le Diable en toutes langues trompe les hommes par le moyen des paroles Grecques, Latines, barbares et incogneues aux hommes. » [3] Des sorciers parlent grec et latin sans les avoir appris [4]. Cependant, selon d'autres, Satan et les démons ne s'expriment pas volontiers en hébreu, en grec ou en latin [5], et, selon un adage talmudique, les anges ne comprennent pas l'araméen [6].

* * *

Les trois mots que redoutent les serpents, *Osy*, *Osya*, *Osy*, étant grecs, on peut supposer qu'il s'agit de l'adjectif ὅσιος, α, ον, pluriel neutre ὅσια, « consacré licite, légitime », que l'on emploie en parlant des institutions, des coutumes, alors que ἱερὸς s'utilise pour les choses divines. Le sens général, sinon exact, serait celui de « sacré, divin » [7], et la formule rappellerait celles qui invoquent par trois fois le saint nom de Dieu: « Cados, Cados, Cados » [8] — « Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des armées » [9] — « Par le Dieu Saint, par le Dieu Saint, par le Dieu Saint » [10] — Saint (kadosch), Saint (kadosch), Saint (kadosch) est le Seigneur Dieu [11].

[1] Deonna, « Superstitions à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Arch. suisses trad. populaires*, XLIII, 1946, 382.

[2] Bodin, *De la démonomanie des sorciers*, éd. Paris, 1582, 55. — Sur la valeur des mots étrangers en magie et occultisme, *Genava*, XXII, 1944, 15, ex.

[3] *Ibid.*, 61.

[4] *Ibid.*, 154, 161, verso.

[5] Mengus, *Flagellus daemonum, in Malleorum quorundam maleficarum*, 1588, 100: « Cur Satan ex obsessis non loquantur Hebraice, Graece, vel Latine »; cf. *Genava*, XXII, 1944, 153, note 8.

[6] Schwab, *Vocabulaire de l'angélologie*, 125; *Genava*, *l. c.*

[7] J. B. C. Bolkestein, Ὅσιος et Εὐσεβής ,1936.

[8] *Grimoire du pape Honorius*, éd. Rome, 1760, 19; *Les œuvres magiques de Henri-Corneille Agrippa*, Rome, 1744, 41, 42, 46, 62.

[9] *Grimoire du pape Honorius*, éd. Rome, 1760, 38.

[10] *Ibid.*, 39.

[11] Sepher ha Zohar; cf. *Genava*, XXII, 1944, note 9, référ.

La triple répétition est usuelle en magie, pour les formules comme pour les actes [1]. En voici quelques exemples: « Sady, Sady, Sady »; « Saday, Saday, Saday » [2]; « Adonay, Adonay, Adonay » [3]; « Agla, Agla, Agla » [4]; « Ya, Ya, Ya » [5]; « Eye, Eye, Eye » [6]; « Aie, Aie, Aie » [7], « Eschereie, Eschereie, Eschereie » [8], etc., soit autant de noms mystiques de la divinité [9]. « Viens Surgat, viens Surgat, viens Surgat », répète une conjuration au diable Surgat » [10]; «Creon, Creon, Creon», dit une autre [11], etc. [12]. On modifie parfois volontairement le mot répété: « Irly, Terly, Firly » [12]; «Ibel, Ebel, Abel» [14]; «He, Ne, Be» [15]; «Tel, Bel, Quel» [16]; «Ludeo, ludei, ludeo» [17], etc. [18].

* * *

Remarquons qu'en bouchant avec sa queue une de ses oreilles, le serpent forme un cercle. Il prend l'aspect du serpent ouroboros, qui, dès l'antiquité, signifie l'Eternité, l'Infini [19], qui entoure le monde, l'Océan, le Ciel [20]. Ce symbole persiste au moyen âge et dans les temps modernes [21], où Ripa, dans son *Iconologie*, en fait encore l'em-

[1] Les exemples sont innombrables, depuis l'antiquité jusque dans la superstition actuelle. Ex. répéter trois fois le Pater, l'Ave, *Grimoire du pape Honorius*, éd. Rome, 1760, 72, 73, 74, 76, 77; répéter une opération trois fois de suite, 74; écrire une formule sur trois rubans, 78; frapper la terre trois fois du talon, et recommencer trois fois de suite, 112; cf. encore 114, 117, 118, etc.

[2] *Grimoire du pape Honorius*, 19, 29; *Les œuvres magiques de Henri-Corneille Agrippa*, Rome, 1744, 56.

[3] *Grimoire*, 19, 20; *Les œuvres magiques*, 71, 72.

[4] *Grimoire*, 19, 20.

[5] *Les œuvres magiques*, 47, 51.

[6] *Ibid.*, 46, 56, 71, 72.

[7] *Ibid.*, 51.

[8] *Ibid.*, 62.

[9] Sur ces noms, *Genava*, XXII, 1944, 159 sq.

[10] *Grimoire*, 42.

[11] *Ibid.*, 49.

[12] On trouvera d'autres exemples: *Genava*, XXII, 1944, 126 sq.

[13] *Grimoire*, 60.

[14] *Ibid.*, 68.

[15] *Les œuvres magiques*, 42, 51.

[16] *Ibid.*, 89, 78.

[17] *Ibid.*

[18] Autres exemples de ce procédé: *Genava*, XXII, 1944, 126 sq.

[19] Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra*, I, 80; table, s. v. serpent; Berthelot, *Les origines de l'alchimie*, 62, 58, 114 (origine égyptienne, gnostique, de ce symbole); Preisendanz, « Aus der Geschichte des Uroboros », *Brauch und Sinnbild*, 194.

[20] Roscher, s. v. Sterne; dans la mythologie germanique, le serpent Niedgard, sa queue à la bouche, ceint et maintient tout le monde créé.

[21] Dans les manuscrits alchimistes, Berthelot, *l. c.*; Id., *Coll. des anciens alchimistes grecs*, I, Introduction, 9; 132, fig. 11; 159, fig. 34; III, 22 sq., 33, note 1.

blème de l'Eternité [1]. Il paraît aussi dans des amulettes tziganes [2], dans l'art populaire [3], etc. [4].

* * *

Pourquoi localiser cette tradition en Suisse ? Parce que, prétend l'auteur, « il y a grand nombre de serpens, à cause des montagnes ». Il fait assurément allusion à des croyances populaires, nombreuses en ce pays, qui sont relatives à des dragons, des serpents légendaires, que mentionnent divers auteurs helvétiques [5].

Entre autres, Scheuchzer a écrit, avec abondance de détails et de renvois à des

[1] Ripa, *Iconologia*, s. v. Eternità; serpent tenu par un buste féminin.

[2] *Arch. suisses trad. pop.*, 1924, 27, pl.; Musée für Völkerkunde, Bâle, *Ciba Zeitschrift*, VIII, 1942, nº 86, 3022, fig.; *Revue Ciba*, nº 6, 1939, 182, fig.

[3] Trois serpents qui se mordent la queue, entrelacés, moule à gâteau, bois de Saint-Gall, Musée für Völkerkunde, Bâle, *Ciba Zeitsschrift*, VIII, 1942, nº 86, 3016, fig.; dossier de chaise, Lunebourg, *ibid.*, 3017, fig.

[4] Dans les rites d'initiation de francs-maçons, comme symbole de la divinité, de l'humanité éternelle, etc., L. Taxil, 143, 152, 179. — Chez les populations africaines, le serpent qui naît de la terre et se mort la queue, E. Reclus, *L'homme et la terre*, I, 289.

[5] « Il serait curieux, écrit Blavignac, de réunir toutes les traditions locales sur le dragon, qualifié tantôt de Lintwurm, tantôt de Stollenwurm, Scheuchzer, qui parcourut la Suisse de 1702 à 1711, donne (*Itinera per Helvetiae*, Lugduni Batavorum, 1723, t. III, p. 366 et suivantes), et en les accompagnant de nombreuses gravures, les détails les plus curieux sur ces animaux étranges, que Wyss (*Voyages dans l'Oberland bernois*, t. II, p. 19), ne croit pas entièrement imaginaires.

» D'après ces auteurs, les dragons découverts à diverses époques dans certaines localités de la Suisse offraient des formes très variées. Wyss s'arrête particulièrement au Stollenwurm, dont il décrit deux variétés, l'une de couleur noire, l'autre blanche et beaucoup plus rare que la première. Le corps est celui d'un serpent, muni de jambes épaisses et courtes, généralement au nombre de deux, et placées fort près de la tête, dont la forme est arrondie.

» Bérodi *(Journal manuscrit)* dit qu'en 1631 on vit deux fois, dans les marais de Charas, un de ces animaux, dont la tête était munie de deux pieds, et dont le corps avait sept toises de longueur.

» Levade, docteur en médecine, a publié, en 1824, dans son *Dictionnaire du canton de Vaud* (L. Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, 1824, Montreux, s. v. 203), la note suivante sur le Stollenwurm: « Au-dessus de Montreux, François Forney tua, en 1763, près d'un gros tas de pierre, un serpent de forme singulière, etc. » M. Klein, dans son *Tentamen herpitologiae*, donne la figure parfaite de ce rare et curieux animal, sans en assurer l'existence. On m'a cependant, dit, il y a peu de temps, qu'on en trouvait encore de semblables au même endroit, mais beaucoup plus petits que le premier...

» Une foule d'autres renseignements contemporains sur cet animal ont engagé naguère la Société d'histoire naturelle de Berne à offrir également une récompense considérable à celui qui lui en rapporterait un individu mort ou vif; mais cette promesse n'a pas eu, à ce qu'il paraît, un meilleur résultat que celle du Dr Levade (Bridel, *Essai statistique sur le canton de Berne*, Zurich, 1819, p. 130).....

» Quant au Lintwurm, suivant Stumpf (*Schweyzer Chronik*, Zurych, 1606, fol. 556), qui en a donné la figure, c'est un saurien gigantesque, muni de quatre pieds. Cet auteur ajoute que, depuis trente ans seulement, les montagnes de l'Helvétie étaient purgées de ces montres. » Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée*, 1853, 293, note 391.

auteurs anciens et modernes, l'histoire « de Draconibus Helveticis » [1], dans ses *Itinera per Helvetiae Alpinae regiones*, voyage qu'il a fait en Suisse de 1702 à 1711. Après s'être longuement étendu sur la pierre « Draconites, Draconitias, etc. », que ces serpents portent dans leur tête, recherchée dès l'antiquité parce qu'elle possède mainte vertu, il énumère les diverses régions de la Suisse [2] où l'on aurait trouvé de tels serpents monstrueux, « quarum existentia dubitant multi », décrivant ceux-ci avec minutie, en en donnant des figures (fig. I-XI) [3], et les rapprochant de ceux qu'ont mentionnés les anciens. Il cite en particulier un passage [4] que l'on rapprochera du nôtre, parce qu'on y retrouve le nom d'Albert le Grand et la mention du « païs des Suèves » (soit la Souabe), qui accompagne dans notre texte celle de la Suisse montagneuse [5].

« Andreas Caesalpinus, Lib. II, *de Metallicis*, cap. 41, testatur, hunc Lapidem se possidere; ejusque descriptionem tradit sequentem: « Albertus testatur, se hunc vidisse colore nigro, figura Pyramidis abscisse, non pellucidum, in circuitu colore pallido, in quo pucherrimus Serpens est descriptus, inventum in Suevia in capite Serpentis magni. Apud me hic Lapis est effigie Corniculi, etc... »

[1] J. J. Scheuchzer, ΟΥΡΕΣΙΦΟΙΤΗΣ *helveticus, sive Itinera per Helvetiae Alpinas regiones*, facta annis 1702-1711, Leyde, 1723, III, 366 sq.

[2] Noter que la planche XI représente un de ces monstres qui, tête contre terre, y semble coller son oreille, et rejoint presque de sa tête la queue, tel celui dont parle notre texte.

[3] 378, « in pago Tigurino »; 383, Berne (Burgdorf, Lausanne); 384, Lucerne; 389, « in Subsylvania »; 391, Glaris; 383, Rhaetia; 395, « Comitatus Sarunetum »; 396, « Castra Rhaetica »; 391, « Abbatiscellanis ».

[4] *Ibid.*, 368.

[5] Noter 396, la tradition alpestre que la vue de ces serpents-dragons détermine des tempêtes.